

BULLETIN DE SOUTIEN

À retourner à : Fondation partenariale Lyon 1 - BP 22107 - 69616 Villeurbanne cx
Vous pouvez effectuer votre don en ligne : www.lyon1fondation.org

Monsieur Madame
Nom* :
Prénom* :
Adresse* :
.....
Tél. :
Mél. :

J'APPORTE MON SOUTIEN :

au projet** :
 à l'ensemble des actions de l'Université Lyon 1

J'ADRESSE UN CHÈQUE BANCAIRE OU POSTAL
à l'ordre de la Fondation Lyon 1 d'un montant de :€

J'AUTORISE UN PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Montant des prélèvements :€

Le prélèvement s'effectue : tous les mois
 tous les trimestres

Nom et adresse de l'établissement teneur du compte :

.....
.....

Numéro de compte :

Code Établis. Code Guichet N° de compte Clé R.I.B

Je joins un RIB (Relevé d'identité bancaire)
ou un RIP (Relevé d'identité postale).

Je peux suspendre ce prélèvement, par simple courrier de ma part, avant le 15
du mois. Le prélèvement s'effectue le 5 du mois, si ma situation le permet.
Numéro national d'émetteur : 546229

J'ENVISAGE D'EFFECTUER UNE DONATION OU UN LEGS.
JE SOUHAITE ÊTRE CONTACTÉ(E) PAR LA FONDATION

Date* Signature*

Un reçu fiscal vous sera adressé en janvier.

En application de la Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez
d'un droit d'accès, de rectification et de suppression pour toute information vous
concernant, par simple courrier. Les informations recueillies sont conservées
pour les seules nécessités de gestion et ne sont pas communiquées à d'autres
organismes.

* À remplir obligatoirement

** Si les dons reçus pour le projet souhaité sont supérieurs aux besoins, ils pourront
être affectés à l'un des autres projets de la Fondation.

LYON 1, UNE GRANDE UNIVERSITÉ EUROPÉENNE

Une université scientifique et médicale qui
allie excellence, professionnalisation et
citoyenneté.

- 35 000 étudiants formés dans nos facultés, IUT et écoles d'ingénieurs.
- 2 500 chercheurs réunis sur des sujets clés : génétique, cancer, infectiologie, biodiversité, chimie, environnement, énergies nouvelles, nanomatériaux, astrophysique...
- Près de 1 000 contrats de recherche et transfert de technologie signés chaque année avec les entreprises.
- 1 objectif : rejoindre le peloton de tête des meilleures universités mondiales.

Première fondation partenariale créée en France, la Fondation Lyon 1 a été autorisée le 9 juin 2008 par arrêté préfectoral. Elle a pour objectif de promouvoir l'Université Lyon 1 et de lever des fonds auprès des entreprises et des particuliers.

Les membres fondateurs sont :

- l'Université Lyon 1
- Sanofi Pasteur
- Arkema
- la Banque Populaire Loire et Lyonnais
- Ezus, filiale de valorisation de la recherche de Lyon 1

Fondation partenariale Lyon 1
Atrium
Domaine Scientifique de la Doua
43, Bd du 11 novembre 1918
BP 22107
FR-69616 Lyon - Villeurbanne Cedex

N° Azur : 0 810 000 330
Fax : 04 72 69 76 17
contact@lyon1fondation.org
www.lyon1fondation.org

INVESTISSEZ DANS L'INTELLIGENCE AVEC L'UNIVERSITÉ LYON 1

SANTÉ - SCIENCES - TECHNOLOGIES



conception graphique : amées lumière

LYON 1
FONDATION

PARIEZ SUR L'AVENIR



SOYEZ PARTENAIRE DE PROJETS CONCRETS ET AMBITIEUX

LE DON EST UN GESTE CITOYEN.

En soutenant l'Université Lyon 1, vous renforcez un formidable outil de savoir, d'innovation et de formation.

Vous confortez la place de l'université au cœur de la cité, dans son rôle de production et de transmission des connaissances, de moteur de l'innovation, de creuset de la diversité sociale et culturelle et d'acteur du dynamisme économique régional.

Vous repoussez les limites du savoir scientifique et médical par l'émergence d'idées nouvelles et de technologies prometteuses au service de l'homme.

Vous accompagnez la formation des médecins, pharmaciens, dentistes, kinésithérapeutes, enseignants et chercheurs, techniciens, cadres et ingénieurs de demain.

Vous donnez du sens à votre argent en optant, au delà de la déduction fiscale, pour un « impôt choisi ».

Devenir l'une des meilleures universités mondiales est notre objectif.

L'excellence d'une grande université dépend aussi de vous.

Recherche

■ **Neurocampus** : vaincre les maladies du cerveau
500 chercheurs, ingénieurs et médecins relèvent le défi.

■ **Eco-aquatron** : stopper la pollution des fleuves
70 biologistes testent des méthodes innovantes de protection des écosystèmes.

■ **Drelío** : anticiper les risques naturels
Géologues et physiciens étudient les conséquences du changement climatique grâce à la télédétection.

■ **Nanoland** : concevoir des matériaux intelligents
Les biochimistes explorent le potentiel des nanotechnologies pour la santé.

■ **Chaires d'excellence** : attirer les futurs prix Nobel
L'Université entend accueillir des chercheurs de renom dans un environnement de qualité.

Pour mieux connaître nos projets et nos actions : www.lyon1fondation.org

Formation

■ **Bourses Envol** : encourager les étudiants brillants
Les boursiers peuvent ainsi se consacrer pleinement à leurs études.

■ **Biolab** : former aux normes de sécurité
La restructuration de salles de travaux pratiques haute sécurité contribue à la professionnalisation des étudiants de biologie.

■ **Tech-HF** : maîtriser les hautes fréquences
L'achat d'équipements de pointe renforce l'enseignement technique sur les ondes électromagnétiques.

Campus

■ **Eco-bâtiment** : promouvoir les éco-technologies
Lyon 1 lance la construction d'un bâtiment prototype à haute qualité environnementale.

■ **Maison des étudiants** : accompagner les étudiants de santé
La création d'espaces d'accueil et d'étude participe à leur réussite aux concours.

■ **Bibliotech** : développer l'accès aux données en ligne
L'acquisition de matériel informatique et les aménagements pour personnes handicapées confortent la formation à la veille technologique.

Une volonté d'éthique et de transparence

Le code éthique de la Fondation encadre les activités de mécénat et vous garantit une gestion rigoureuse de vos dons.

Une information régulière sur nos résultats

Nous proposons aux donateurs une relation durable et privilégiée : communication sur nos avancées scientifiques et pédagogiques, invitation aux événements culturels...



Une déduction fiscale avantageuse

Le don vous ouvre droit à une réduction de l'impôt sur le revenu (IR) de 66 % du versement dans la limite de 20 % du revenu imposable. Les excédents de versement peuvent être reportés sur 5 ans.

À titre d'exemple, après réduction d'impôt :

Un don de...	Ne vous coûtera que...
30 €	10 €
100 €	34 €
1 500 €	510 €

Non cumulable avec la réduction de l'IR, vous bénéficiez également d'une réduction de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) de 75 % du don dans la limite de 50 000 euros.